

DIMANCHE 22 FEVRIER 2026

CHARNY - 77410

SALLE POLVALENTE

5ème BOURSE TERRE, AIR et MER

MINIATURES et MAQUETTES

de 8h30 A 15h00 (installation à partir de 7h00)

Tarif exposants : 15€ la table de 1,80m, 22€ la table de 3,00m - limité à 9,00 m

Demi-tarif pour les adhérents à l'association à jour de leur cotisation 2026.

Entrée gratuite pour le public, sandwiches et boissons en vente sur place

ATTENTION : Clôture des inscriptions sans préavis en fonction des arrivées des bulletins complets par courrier.



REGLEMENT DE LA BOURSE :

- Chaque exposant peut avoir un accompagnant. L'organisateur fournit les tables, chaises et offre 2 cafés (ou thés) et 2 kirs (ou boissons fruitées) par réservation.
- Les réservations sont enregistrées suivant leur ordre d'arrivée, **seules sont prises en compte les réservations reçues conformes (bulletin d'inscription, règlement, pièce d'identité)**, dans la limite des places disponibles. Date limite d'inscription le 20 janvier 2026. **Sauf en cas de surnombre la réservation est validée à réception des documents.** En cas de défaillance de l'exposant les droits d'inscription ne sont rendus qu'en cas de force majeure ou d'impossibilité due à des événements graves justifiés.
- Les exposants sont tenus d'occuper leur emplacement jusqu'à 15h00. **Tout remballage avant cette heure pourra être sanctionné.**
- L'organisateur est assuré pour sa responsabilité civile. Les conséquences de vol ou dégradations des marchandises et effets des exposants restent de leur responsabilité.
- Les exposants non professionnels ne peuvent proposer à l'échange ou à la vente que des objets réputés anciens ou de collection de plus de 3 ans. L'organisateur se réserve le droit de refuser tout exposant qui ne serait pas en règle avec ce qui précède.
- Des contraintes sanitaires ou de sécurité peuvent nous être imposées, elles seront communiquées à tout exposant inscrit en temps utile. Nul ne pourra y déroger sauf à renoncer à son inscription le cas échéant.
- **Le fait de retourner le bulletin d'inscription vaut acceptation pleine et entière du règlement.**

A RETOURNER IMPERATIVEMENT AVANT LE 20 JANVIER 2026 COMPLET.

NOM : PRENOM : SOCIETE.....

Adresse complète :

N° de registre du commerce ou de CNI:

Tél : Fax : email :

Réserve pour le 22 FEVRIER dans la limite des 9,00 m autorisés :

..... tables de 1,80m à 15 € soitx 15€=

ou/ et tables de 3,00m à 22 € soitx 22€=

total =

Je suis adhérent je tiens compte du demi-tarif.

Je joins à mon inscription, un chèque de..... € libellé à l'ordre de « A La Recherche des Autos Perdues ».

LA RECHERCHE DES AUTOS PERDUES (association loi 1901 sans but lucratif)

JP Vignaud, 6 allée du Moulin de la Saule 77600 GUERMANTES (uniquement pour les bourses de miniatures)

Répondeur mobile 07.68.43.07.70 - courriel : autosperdues-guermantes@hotmail.com

www.facebook.com/alarecherchedesautosperdues